

Mlle JOSEPHINE MORALES
50 AV JULES CANTINI
13006 MARSEILLE

MARSEILLE, le 28/06/2022

Numéro d'adhérent : U131590502
Référence du courrier : JA014
Votre interlocuteur : NALLOU MOUSSA

DEVIS INFORMATIF

Nom prénom du bénéficiaire des soins : MORALES JOSEPHINE
N° INSEE : 2490813055628 42 Date de naissance : 02/08/1949
Garantie(s) : UCANSS
Ce devis calculé sur la base de vos garanties au 28/06/2022, est valable 3 mois.

Libellé Acte	Qté	Dépense	Base de Rdt* Sécurité Sociale	Rdt* Sécurité sociale	Rdt* UCANSS	Reste à charge
Prothèse dentaire fixe RAC modéré	1	550.00	120.00	84.00	456.00	10.00
Prothèse dentaire fixe RAC modéré	1	550.00	120.00	84.00	456.00	10.00
Couronne transitoire RAC modéré	1	60.00	10.00	7.00	38.00	15.00
Couronne transitoire RAC modéré	1	60.00	10.00	7.00	38.00	15.00
TOTAL (euros)		1220.00	260.00	182.00	988.00	50.00

* Rdt : Remboursement

Ce devis, également disponible sur votre espace adhérent, correspond au traitement proposé et indications fournies par votre praticien.

Les contrats non responsables ne sont pas concernés par le dispositif 100 % santé.

IMPORTANT : Ce devis ne constitue pas un accord de prise en charge, il est délivré à titre indicatif selon les conditions actuelles des garanties souscrites et dans la limite du plafond de remboursement éventuellement associé :

- sous réserve de prise en charge par le Régime Obligatoire
- sous condition d'ouverture des droits à la date d'exécution des actes
- ce devis est valable 3 mois (sous réserve d'aucune modification de garantie et que les soins soient effectués pendant l'année en cours).

Les éventuels règlements ou devis en instance survenant après le 28/06/2022 seront déduits des prestations annoncées sur le présent devis si le remboursement mutuelle cumulé dépasse une limitation prévue dans la garantie.

Toute modification du devis devra faire l'objet d'une nouvelle demande.

Quel que soit le taux de prise en charge de votre caisse de Régime Obligatoire, le montant à votre charge restera identique.

Votre Service de Gestion